



La Rémunération du Pharmacien d'Officine

« *Simple marge de distribution et/ou honoraires pharmaceutiques, quel modèle économique pour la survie et l'avenir de l'officine* »

2 mars 2013 – Officine Expo

Abderrahmane Hassouni
Pharmacien biologiste
Personnalité ressource

Plan

- I- Marché pharmaceutique mondial
- II- La pharmacie: de l'indépendance à nos jours
- III- La situation actuelle du pharmacien
- IV- Le rôle du pharmacien
- V- Recommandations

I- Marché Pharmaceutique Mondial (1)

A- Marché Mondial: C.A de 1000 Milliards de dollars

- Marchés Matures: croissance de 1 à 2%
- Marchés émergents BRIC: croissance de +15%
- Reste du monde: croissance de 7 à 10%.

I- Marché Pharmaceutique Mondial (2)

B- Marché Afrique et Mena: 2% du MM:

- Tunisie: 3%
- Maroc : 7%
- Algérie: 14%
- Egypte: 16%
- Arabie Saoudite: 16%
- Afrique du Sud: 26%

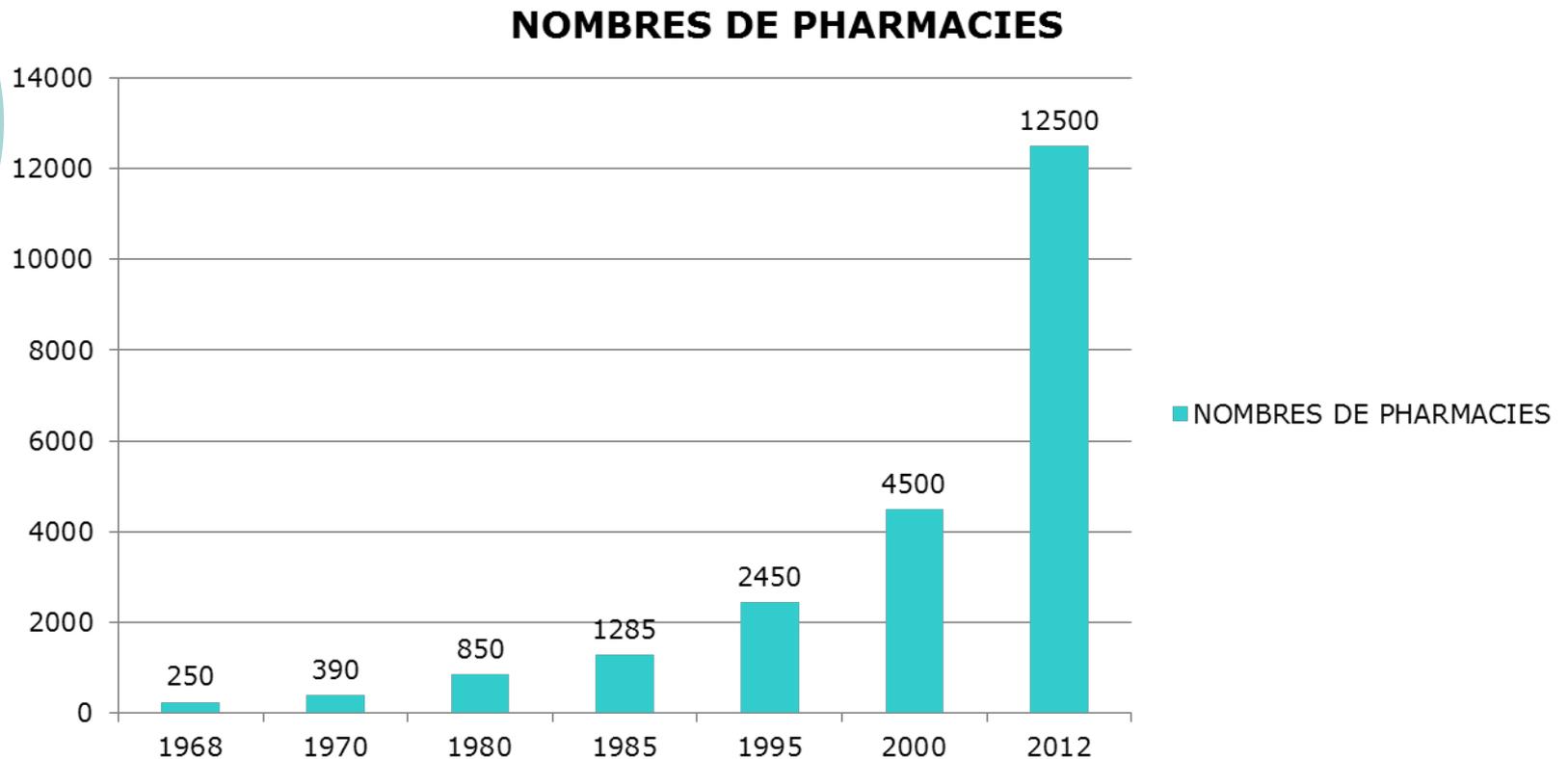
I- Marché Pharmaceutique Mondial (3)

C- Marché local: 8.5 Milliards de Dhs

- 35 laboratoires dont 5 se partagent 55 à 60% du marché
- 50 grossistes dont 5 groupes se partagent 90% du marché.
- Taux de pénétration du générique est de 30%.

II- La pharmacie: de l'indépendance à nos jours

A- Evolution du nombre de pharmacies

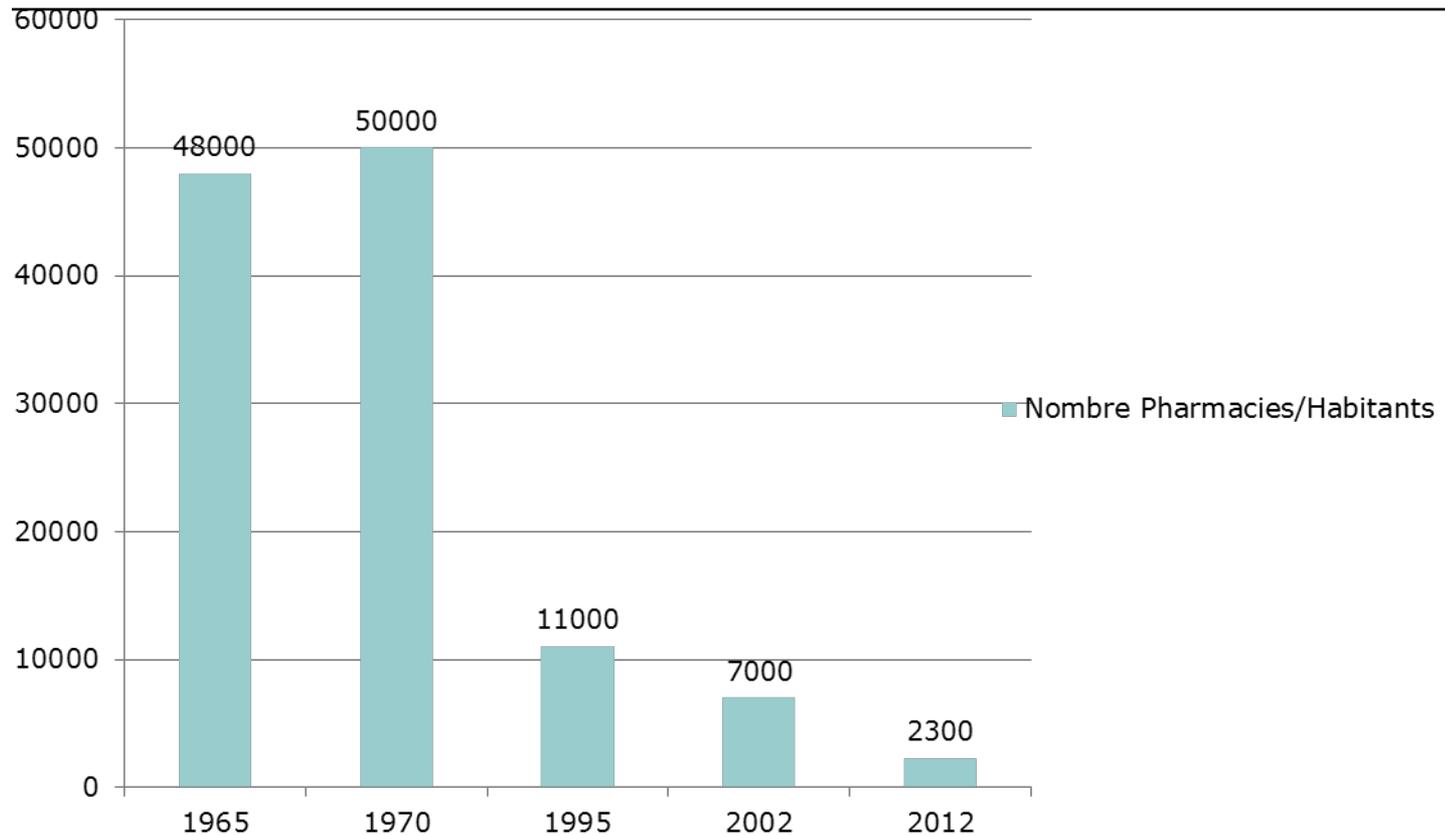


A partir de 1995 : 1 création par jour

A partir de 2002: 2 créations tous les trois jours

B- La baisse du nombre d'habitants/ pharmacie

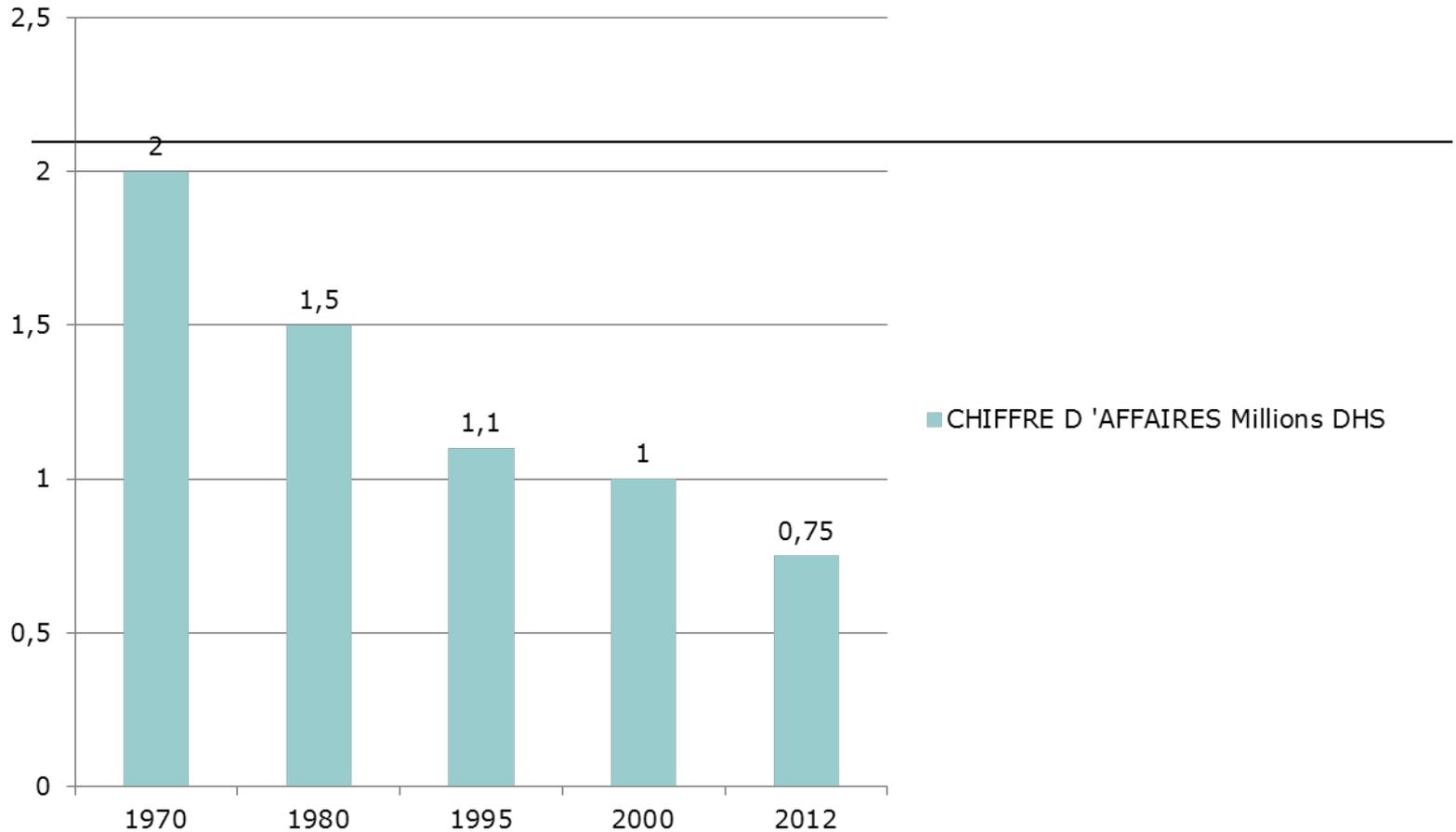
Nombre Pharmacies/Habitants



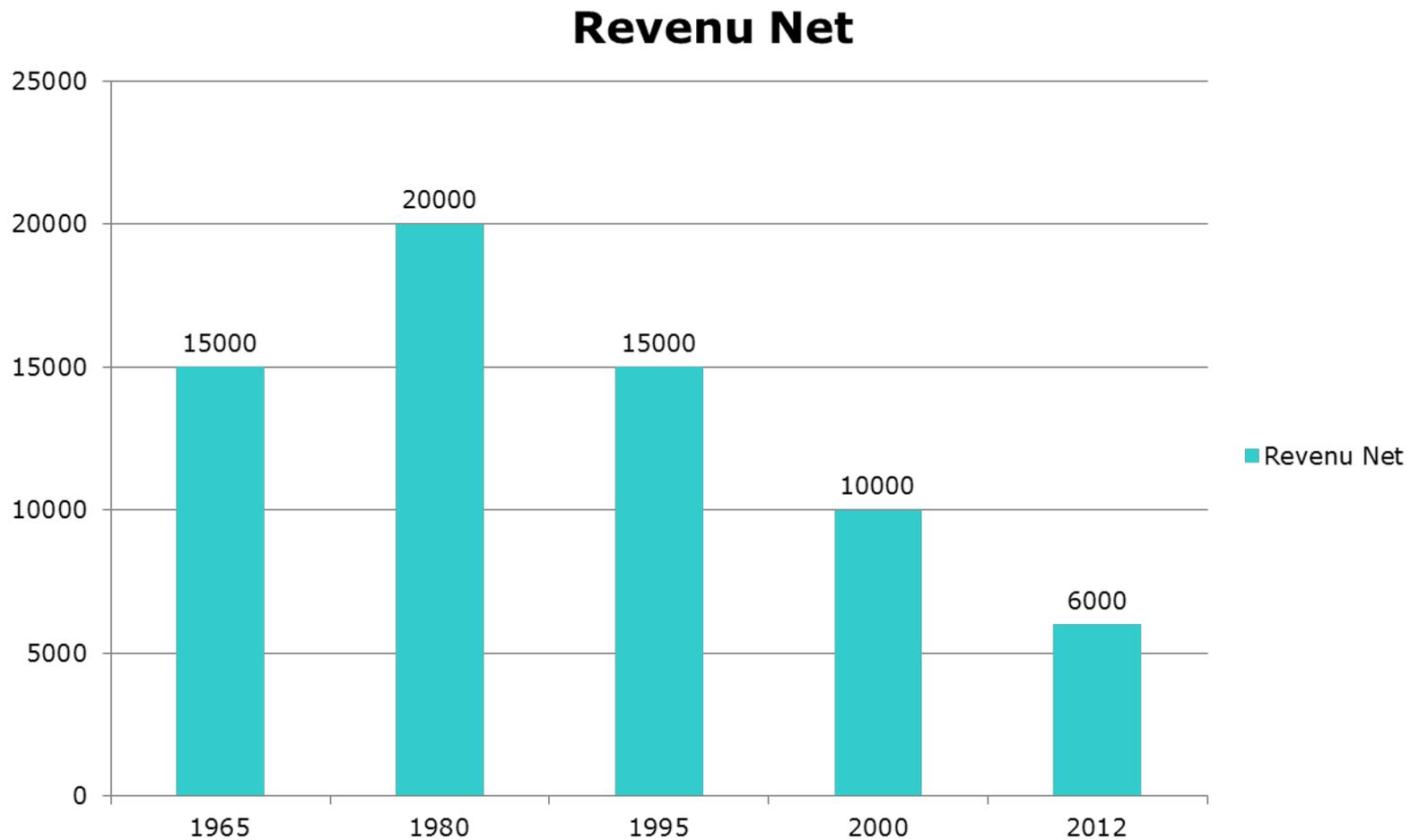
Recommandations de l'OMS = 1 pharmacie par 5000 habitants

C- La baisse du chiffre d'affaires

CHIFFRE D 'AFFAIRES Millions DHS



D- Involution du revenu net mensuel



E- Les différents accords fiscaux 1

1- Accord fiscal de 1973:

- Deux abattements de 15000 DH
 - a) 1er abattement sur le chiffre d'affaires
 - b) 2ème abattement sur le bénéfice brut

- Réintégration des unités gratuites

2- Accord fiscal fin des années 80:

- Un abattement de 6% sur le chiffre d'affaires jusqu'à 1.5 MDH plus 2% au delà de 1.5 MDH soit un gain net fiscal à peu près 40 000 DH pour un chiffre d'affaires de 1.5 MDH.

E- Les différents accords fiscaux 2

3- 2002: instauration de la TVA sur les produits non médicamenteux à TVA 20% pour les pharmacies qui réalisent 1 million de CA supérieur à 2 millions DH

4- 2007: instauration de la TVA sur les médicaments à TVA 7% et 20% pour les pharmacies dont le CA supérieur à 2 millions DH

E- Les différents accords fiscaux 3

5- 2002 : suppression de l' exonération de la plus value réalisée lors de la vente en cas de réinvestissement de la dite plus value

6- 2006 : réduction de 50% de l' exonération totale de la plus value réalisée en cas de cession de la pharmacie

7- 2009 : Suppression de l'exonération sur la plus value réalisée dans le cas de la cession de la pharmacie.

8- 2013: Impact de la contribution sociale de la solidarité pour l'année 2013/ 2014 et 2015 en revenu net .

- 2% Net → 360 000 à 600 000 DHS
- 4% Net → 600 001 à 840 000 DHS
- 6% Net → Au delà de 840 000 DHS

Les contributions de la solidarité sur les revenus des personnes → Ne sont pas progressifs .

III- Situation Actuelle du Pharmacien

A- La consommation en Médicaments: 400Dhs/An/ Personne*

1150Dhs/An/Personne/ pour le téléphone

La consommation du sucre est de 200Dhs

- 42% des médicaments vendus ont un PPM inférieur à 30Dhs;
- 70% ont un PPM inférieur à 50Dhs;
- Prix moyen est de 28Dhs.

Situation Actuelle du Pharmacien

- La baisse des Prix de plus de 1000 produits !!! sur la base d' un Benchmark de 7 pays



- **Bonjour le désastre sur la marge nette**

Situation Actuelle du Pharmacien

B- Les Banques:

- Les crédits de plus en plus difficiles à obtenir
- Baisse des montants de la facilité de caisse (de 20% à 5% sur les mouvements)
- **les pharmaciens sont sur la liste noire** (au même titre que d'autres professions libérales)

Situation Actuelle du Pharmacien

C- les grossistes répartiteurs:

- Nouvelle loi sur les délais de paiement : maximum 90 jours sinon pénalité de retard de 10%

➡ **Bonjour les dégâts**

Situation Actuelle du Pharmacien

D- TVA pour les pharmacies qui réalisent un C.A supérieur à 2 MDH:

- Un manque à gagner de 48 000 dhs annuel (pour une Pharmacie d' un C.A de 3MDH)
- Un manque à gagner de 30 000 dhs annuel (pour une pharmacie d' un CA de 2 Mdh)

Situation Actuelle du Pharmacien

E- Les Remises accordées par les pharmaciens aux patients :

- De 5 à 10% sur les médicaments (concurrence déloyale)
- De 30% sur la para pour stopper le développement des sociétés de parapharmacie



Ces remises constituent un manque à gagner pour les pharmaciens



Situation Actuelle du Pharmacien

F- La suppression de l' exonération de la plus-value réalisée en cas de cession de la pharmacie et ce depuis 2010

Situation Actuelle du Pharmacien

G- Le secteur officinal est sinistré :

- 1/3 des pharmacies sont rentables
- 1/3 des pharmacies sont perfusées par les grossistes
- **1/3 des pharmacies sont en quasi faillites**

IV- Le rôle du pharmacien 1

- Six années d'études nous donnent une formation médicale et scientifique de haut niveau qui fait du pharmacien le spécialiste du médicament de la fabrication à la dispensation.

A- Son rôle est d'assurer la disponibilité du médicament

B- D'assurer le bon usage du médicament
« conformément aux recommandations de L'OMS »

IV- Le rôle du pharmacien 2

- C – De participer activement aux campagnes sanitaires
 - Lutter contre la toxicomanie
 - Planification familiale
 - Allaitement maternelle
 - IST/ SIDA
 - S R O etc. ..
- D- De faire le suivi de la pharmacovigilance
- E- Il exerce le rôle d'éducateur sanitaire
- F-Assurer la formation de ses vendeurs en pharmacie

V- RECOMMANDATIONS

**Mesures d'accompagnement pour sauver
12000 pharmacies et 40000 employés :**

**A négocier avec le ministère de tutelle et
celui des finances.**

A : Ministère des finances

1) Abattement dégressif sur le CA :

8% $CA < 1\text{MDH}$

6% $1\text{MDH} < CA < 2\text{MDH}$

4% $CA > 2\text{MDH}$

2) Suppression de la TVA pour les pharmacies dont le CA $> 2\text{MDH}$

3) Exonération totale de la plus value réalisée lors de la vente de la pharmacie en cas de cessation d'activité ou de décès

4) Création d'une caisse de retraite

B- Ministère de la santé

- 1) Une assurance maladie obligatoire aussi bien pour les actifs que pour les retraités.
- 2) Instauration d' un honoraire pharmaceutique en plus de la marge sur les produits .

Pour ces nouvelles missions :

a- Suivi du malade :

- HTA
- Diabète
- Malades sous anti vit K
- HIVetc.

B- Ministère de la santé

b- Les analyses d'orientation médicale :

- EAL
- Glycémie
- Test du cancer du colon
- Prise de tension.
- Test d'angines à streptocoques

Pour ces nouvelles responsabilités (HP) :

❖ Il faut rendre obligatoire la formation continue tout les deux ans aussi bien pour les pharmaciens que pour les employés.

CONCLUSION

Il faut organiser un colloque national sur la pharmacie et le médicament avant les assises sur la fiscalité (prévues Avril 2013) et celles sur la santé (Juillet 2013) pour présenter des propositions crédibles aux 2 ministres à fin de sauver

la profession qui est en péril !!!